



Assemblée générale

Distr. générale
24 novembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 161 b) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Force	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	33
A. Ressources financières	33
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	34
C. Évolution des dépenses mensuelles	35
D. Autres produits et ajustements	35
E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	36
F. Contributions non budgétisées	36



IV. Analyse des écarts	37
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	40
VI. Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/302	41

Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Force est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérations et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités entre Israël et le Liban. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que sa zone d'opérations soit le théâtre d'activités hostiles, tout en s'employant prioritairement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit de la persistance de problèmes de sécurité et de menaces liés aux troubles régionaux qui ont eu une incidence sur les deux parties au conflit. Elle a continué à cibler ses efforts d'apaisement sur les causes des tensions entre les parties, afin d'éviter toute remise en question de la cessation des hostilités et d'aider les parties à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement à long terme du conflit.

Sur les plans stratégique et opérationnel, la FINUL a continué de faciliter et de diriger les réunions régulières du forum tripartite, qui ont constitué la base des efforts de renforcement de la confiance entre les parties destinés à favoriser la mise en œuvre d'un certain nombre d'arrangements ponctuels et de solutions pragmatiques et, par voie de conséquence, à réduire les tensions le long de la Ligne bleue. Elle a procédé au marquage physique de la Ligne bleue et mené des consultations régulières avec les parties afin de favoriser un accord bilatéral sur un certain nombre de points litigieux. Toujours afin de désamorcer les tensions, elle a continué d'encourager les arrangements pragmatiques ponctuels au profit d'activités agricoles ou saisonnières, dans le cadre d'ententes entre l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, en certains endroits le long de la Ligne bleue. Le Groupe d'intervention navale a continué d'accomplir les missions qui lui ont été confiées en effectuant des patrouilles et des opérations de surveillance maritime, y compris dans le cadre de sorties conjointes avec la marine libanaise. Par ailleurs, le Groupe d'intervention navale de la FINUL et la marine libanaise ont organisé des ateliers et des activités de formation en mer à bord des unités du Groupe.

En ce qui concerne les fonctions d'appui, la Force a réduit au minimum les approvisionnements en consommables et limité les travaux de génie à des tâches d'entretien et de consolidation des positions. À la suite de la mise en œuvre du plan de gestion des réserves de la mission, elle a acheté moins de boîtes de rations de combat que prévu. Soucieuse de ménager un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage, la FINUL a redoublé d'efforts en vue d'organiser un plus grand nombre de cours en interne, dispensés par des experts présents dans la zone de la mission ou par des experts des Nations Unies sur différents sujets. Il a par ailleurs été possible de réduire le nombre d'heures de vol de l'hélicoptère MI-8, les demandes de vol ayant été soumises à une analyse approfondie de façon à tirer le meilleur parti des ressources. En outre, une nouvelle liaison Internet a été mise en place à partir du Liban afin de disposer d'une plus grande souplesse, d'une solution de secours et d'une meilleure desserte à l'appui des opérations.

Pendant l'exercice considéré, la FINUL a engagé des dépenses s'élevant à 493,2 millions de dollars (contre 491,9 millions de dollars pendant l'exercice

budgétaire 2013/14), ce qui représente un taux d'utilisation des ressources de 96,8 % (contre près de 99,9 % pour l'exercice budgétaire 2013/14).

Le solde inutilisé, d'un montant de 16 354 400 dollars, s'explique principalement par des besoins moindres que prévu au titre des contingents, le taux effectif moyen de vacance ayant atteint 31,5 %, alors que le taux prévu au budget n'était que de 26,5 %; cet écart a toutefois été partiellement contrebalancé par une hausse des dépenses au titre du personnel civil, du fait que le personnel recruté sur le plan national l'a été à des classes plus élevées que prévu et que des indemnités ont été versées au personnel licencié à la suite des suppressions de postes.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	324 700,6	306 468,4	18 232,2	5,6
Personnel civil	94 681,4	98 085,0	(3 403,6)	(3,6)
Dépenses opérationnelles	90 172,4	88 646,6	1 525,8	1,7
Montant brut	509 554,4	493 200,0	16 354,4	3,2
Recettes provenant des contributions du personnel	11 742,9	12 691,2	(948,3)	(8,1)
Montant net	497 811,5	480 508,8	17 302,7	3,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
Total	509 554,4	493 200,0	16 354,4	3,2

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie de personnel	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	15 000	10 280	31,5
Personnel recruté sur le plan international	313	278	11,2
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	35	29	17,1
Agents des services généraux	618	575	7,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement proposé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 18 février 2014 (A/68/757), s'élevait à 488 946 300 dollars (montant net : 477 058 300 dollars). Il prévoyait 15 000 membres des contingents, 313 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 653 fonctionnaires recrutés sur le plan national.

2. Dans son rapport du 5 mai 2014, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 487 208 400 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/68/782/Add.12, par. 38).

3. Par sa résolution 68/292, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 509 554 400 dollars (correspondant à un montant net de 497 811 500 dollars), en vue de financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978); il l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat de la Force pour l'exercice considéré a été défini par le Conseil dans ses résolutions 2115 (2013) et 2172 (2014).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (Opérations et Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles de quelque nature que ce soit. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de

la Ligne bleue, en dépit de la persistance de problèmes de sécurité régionale. Elle s'est employée, conformément à son mandat, à réduire les motifs de tension entre les parties, afin d'aider les parties à respecter la cessation des hostilités et à s'acheminer vers un cessez-le-feu permanent et un règlement à long terme du conflit.

9. Les mécanismes de liaison et de coordination avec les parties sont restés le principal outil dont a disposé la Force pour empêcher la reprise des hostilités et pour intervenir rapidement en vue de désamorcer les tensions apparues entre les parties à la suite des graves événements survenus le long de la Ligne bleue. L'un de ces événements s'est produit lorsque des missiles ont été tirés sur Israël depuis le Liban, poussant les Forces de défense israéliennes à répliquer par des tirs d'artillerie qui ont, tragiquement, coûté la vie à un Casque bleu de la FINUL. Ces événements ont eu lieu dans le contexte d'un environnement opérationnel caractérisé à la fois par une surenchère verbale entre les parties et par l'exacerbation des répercussions des conflits régionaux sur le Liban. La FINUL a continué de mener des activités opérationnelles à caractère militaire, aussi bien de manière autonome qu'en coordination avec l'armée libanaise. Elle est également restée prête à intervenir en cas de situation d'urgence et à garantir la sécurité et la liberté de circulation de son personnel.

10. La FINUL a continué d'orienter et de faciliter le fonctionnement d'un mécanisme tripartite dans le cadre duquel les parties débattent de questions liées à l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Ce mécanisme a également aidé à renforcer la confiance pour que les parties progressent sur un certain nombre d'arrangements sur le plan local et de solutions pragmatiques visant à réduire les tensions le long de la Ligne bleue.

11. La FINUL a poursuivi le marquage physique de la Ligne bleue et mené des consultations régulières avec les parties afin de favoriser la conclusion d'un accord bilatéral sur un certain nombre de points litigieux. Elle a continué de s'attacher à faciliter le retrait des Forces de défense israéliennes du nord de Ghajar. Aucun progrès n'a été fait dans la mise en place d'un bureau de la FINUL à Tel Aviv.

12. La FINUL a continué d'aider l'armée libanaise à veiller à ce qu'aucun élément armé, aucune arme et aucun matériel connexe non autorisés ne se trouvent dans sa zone d'opérations, en effectuant des patrouilles motorisées et pédestres chaque jour ainsi que des patrouilles régulières en hélicoptère, en s'efforçant de prévenir toute violation de la Ligne bleue, et en menant avec l'armée libanaise des opérations coordonnées telles que des patrouilles coordonnées et l'établissement de postes de contrôle communs. Elle a également continué d'organiser des manœuvres conjointes afin de renforcer les capacités de l'armée libanaise, ainsi que diverses activités conjointes de formation, sur terre comme en mer. En moyenne, 34 activités opérationnelles conjointes ont été menées chaque jour dans la zone d'opérations.

13. Le Groupe d'intervention naval a continué de patrouiller et de mener des opérations de surveillance maritime dans la zone d'opérations, y compris en formation conjointe avec la marine libanaise. D'autres activités opérationnelles ont été organisées, parmi lesquelles des ateliers de formation en mer menés en collaboration avec le Groupe d'intervention navale de la FINUL et la marine libanaise.

14. À la suite d'un examen interne effectué en août et septembre 2014, la FINUL s'est efforcée d'améliorer le mécanisme de dialogue stratégique, qui est la plateforme multidimensionnelle de facilitation de l'appui militaire destiné à renforcer les capacités de l'armée libanaise. À cette fin, elle a organisé une réunion commune de haut niveau à laquelle ont participé, outre elle-même, une délégation libanaise (constituée notamment de représentants de l'armée libanaise et des Ministères des affaires étrangères et de la défense) et des représentants du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban. La réunion a permis d'évaluer le mécanisme de dialogue stratégique et a montré qu'il fallait le rénover et établir une liste actualisée des besoins les plus urgents en matière d'aide militaire au profit de l'armée libanaise dans la zone d'opérations de la FINUL. La participation de la FINUL à trois réunions de la Commission militaire exécutive, qui est un dispositif de coordination de l'aide militaire à l'armée libanaise composé de représentants du Ministère de la défense et d'attachés militaires du Groupe international d'appui au Liban, a aidé à maintenir un haut degré de cohérence entre le mécanisme de dialogue stratégique et l'appui des donateurs à l'armée libanaise.

15. La composante de la FINUL chargée des affaires civiles et politiques a continué à fournir des conseils et des orientations politiques au Chef de mission et Commandant de la Force, ainsi qu'à la composante militaire de cette dernière, et à mener toute une série d'activités en matière d'affaires civiles, d'information et de sensibilisation.

16. La FINUL a favorisé la participation du Gouvernement libanais à l'application de la résolution 1701 (2006), en élargissant le partenariat stratégique qui les lie, ainsi qu'en étendant et en renforçant la coordination des activités qu'elle mène conjointement avec les ministères et les institutions gouvernementales chargées de la sécurité. Dans ce contexte, elle a continué à renforcer les relations qu'elle entretient de longue date avec la population locale, notamment en multipliant les initiatives de sensibilisation tenant compte des réalités culturelles afin d'obtenir le soutien de la population en faveur de son mandat et de ses activités. Menées en coordination avec les autorités locales, les activités de sensibilisation ont notamment porté sur l'éducation, les politiques de gestion durable de l'environnement et la gestion des déchets. La FINUL a continué de conseiller les autorités locales sur les moyens de trouver des sources de financement stables et mené à bien des projets et activités à effet rapide afin de continuer à renforcer la confiance des populations locales. Il s'agissait également d'étayer les mesures prises par les contingents pour nouer des contacts avec les populations locales, grâce aux médias et à des documents imprimés destinés à favoriser une meilleure compréhension de la mission et du mandat de la Force. La FINUL a maintenu de bonnes relations de coopération avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban aux fins de la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006).

17. Le marquage des points non litigieux le long de la Ligne bleue s'est poursuivi et la FINUL a poursuivi ses opérations en ce sens pour contribuer à renforcer la confiance entre les parties. Toujours afin de désamorcer les tensions dans des zones potentiellement sensibles, elle a continué d'encourager les arrangements pragmatiques ponctuels au profit d'activités agricoles ou saisonnières, dans le cadre d'ententes entre l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, à certains endroits situés le long de la Ligne bleue. Le conflit syrien, qui en est maintenant à sa cinquième année, et l'évolution connexe de la situation le long des frontières

libanaise (notamment en ce qui concerne les hauteurs du Golan), les affrontements entre Gaza et Israël entre juin et août 2014, ainsi que les troubles sectaires et socioéconomiques qui secouent le Liban ont eu pour effet d'accroître encore, dans tout le pays, l'instabilité et la fragilité de la situation politique et des conditions de sécurité. Tout cela a eu pour effet de compliquer encore la concrétisation des objectifs fixés pour l'exécution du mandat. S'il est vrai que la situation dans la zone d'opérations de la FINUL est restée généralement calme pendant l'exercice considéré, un certain nombre de graves événements survenus le long de la Ligne bleue ont contribué à accroître les tensions. Compte tenu de l'instabilité générale de la région, et notamment des secteurs jouxtant la zone d'opérations de la FINUL, cela a restreint la capacité de la Force de favoriser la conclusion d'arrangements ponctuels entre les parties et, partant, d'apaiser les tensions dans certaines zones situées le long de la Ligne bleue.

18. Bien que la FINUL et l'armée libanaise aient continué d'effectuer quotidiennement un nombre important d'opérations conjointes, sur terre et en mer, la nécessité de mener des missions de sécurisation ailleurs dans le pays a conduit l'armée libanaise à réduire ses effectifs dans la zone d'activité de la FINUL et, par voie de conséquence, à y restreindre ses activités. De ce fait, la Force n'a pas pu transférer à l'armée libanaise de plus grandes responsabilités en matière de sécurité dans sa zone d'opérations, comme cela avait été envisagé initialement dans le cadre du mécanisme de dialogue stratégique. Les efforts faits par la FINUL et d'autres entités des Nations Unies dans le cadre du dialogue stratégique pour que l'armée libanaise bénéficie d'une aide internationale accrue se sont heurtés à la persistance et à l'augmentation des besoins relatifs à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés syriens, dont le nombre total est estimé à 1,5 million.

19. Ni le mandat ni les moyens de la FINUL ne lui permettent de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il n'en reste pas moins que sa raison d'être est liée à l'accomplissement de progrès dans la mise en œuvre globale de la résolution 1701 (2006) et au processus politique visant à parvenir à un cessez-le-feu permanent et à un règlement à long terme du conflit. L'absence persistante de progrès vers une solution politique à long terme, conjuguée à l'exacerbation de l'instabilité au Liban consécutive au conflit qui continue à déchirer la République arabe syrienne, ont sapé la viabilité des réalisations de la FINUL.

C. Activités d'appui de la Force

20. Le tableau ci-après présente les taux moyens de vacance pour toutes les catégories de personnel pour l'exercice 2014/15, par rapport aux taux effectifs de l'exercice 2013/14 et aux taux de vacance prévus dans le budget pour 2014/15.

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectifs 2013/14</i>	<i>Taux prévus au budget 2014/15</i>	<i>Taux effectifs 2014/15</i>
Personnel militaire	30,9	26,5	31,5
Personnel recruté sur le plan international	13,4	8,0	11,2

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectifs 2013/14</i>	<i>Taux prévus au budget 2014/15</i>	<i>Taux effectifs 2014/15</i>
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	8,2	5,0	7,0
Administrateurs recrutés sur le plan national	25,7	10,0	17,1

21. Pendant l'exercice considéré, la FINUL a enregistré, pour le personnel militaire, le personnel recruté sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national, des taux moyens de vacance plus élevés que les taux prévus au budget pour l'exercice 2014/15. Afin de répondre aux besoins opérationnels dans la zone de la mission, il a fallu apporter des changements aux effectifs de certains contingents (par exemple, ceux des navires du Groupe d'intervention navale et ceux des unités autonomes de génie multirôle). En outre, la réduction des contingents associée au retrait d'une unité du génie infrastructure n'a été compensée par des remplacements que vers la fin de l'exercice 2014/15. Dans le cadre de l'examen des besoins en personnel civil de la FINUL, on a enregistré des taux de vacance plus élevés pour le personnel recruté sur le plan international et pour le personnel recruté sur le plan national en raison du départ de 48 fonctionnaires de la première de ces catégories et de 20 autres de la deuxième.

22. Les achats de consommables ont été réduits et les travaux de génie limités aux tâches d'entretien et de consolidation. Les besoins en fournitures destinées à l'entretien des bâtiments ont été couverts par les stocks existants; les stocks de fournitures et de consommables destinés aux unités de traitement de l'eau et des déchets ont, quant à eux, été maintenus au niveau minimal. En outre, la Force a engagé des dépenses moins importantes que prévu au titre des rations, à la suite de la mise en œuvre de son plan de gestion des réserves, qui prévoyait d'utiliser au maximum les boîtes de rations de combat. Par ailleurs, le renforcement des efforts visant à ménager un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage en organisant un plus grand nombre de cours en interne, dispensés par des experts présents dans la zone de la mission ou par des experts des Nations Unies sur différents sujets, s'est traduit par une baisse des dépenses effectives. Pendant l'exercice considéré, la FINUL a fait en sorte que le même appareil serve au déploiement des contingents dans la zone de la mission et au rapatriement dans les pays fournisseurs de contingents. Cela a permis de faire des économies au cours de l'exercice considéré.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

23. La FINUL a continué de coopérer étroitement avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, notamment aux fins de la fourniture d'un appui technique et logistique. Pendant l'exercice considéré, elle a également fourni un appui logistique et opérationnel, contre remboursement, à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD).

24. L'Équipe Déontologie et discipline de la Force a continué de s'acquitter de son mandat régional en ce qui concerne la FINUL, la FNUOD, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), le Bureau du Coordonnateur

spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, le Centre de services mondial de l'ONU, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui a été fourni avec le concours des responsables de la déontologie et de la discipline de chaque mission et comportait les activités de prévention suivantes : exposés d'entrée en service et formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline, axées notamment sur la prévention de l'exploitation et des sévices sexuels. Une formation ciblée sur les besoins recensés a été dispensée en étroite collaboration avec des partenaires de premier plan, tels que le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. Il s'agissait notamment de lancer, à l'échelle régionale, une stratégie relative à la question des comportements répréhensibles. En outre, l'Équipe Déontologie et discipline a aidé chaque mission à procéder à une évaluation des risques. En consultation avec chaque mission ou bureau, elle a recommandé des stratégies de prévention et de lutte, notamment en matière d'exploitation et de sévices sexuels. Elle a veillé à ce que chaque mission ou bureau dresse une liste des services d'assistance aux victimes, soutenu la mise en place de réseaux locaux par les équipes de pays des Nations Unies, et participé aux activités de ces réseaux. Toutes les allégations de faits répréhensibles reçues des missions ou bureaux ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations ont été transmises au chef de mission ou de bureau. L'Équipe a également tenu le Siège régulièrement informé de toutes ces questions.

25. Les Services régionaux de l'informatique et des communications poursuivront la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités dans les prestations des services, à faire des économies d'échelle et à éliminer les chevauchements d'activités entre les quatre missions de maintien de la paix actives au Moyen-Orient. Ils ont continué de fournir, moyennant recouvrement des coûts, leur appui à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne; ils ont également apporté une assistance technique au mécanisme de surveillance des Nations Unies pour le raccordement de son réseau informatique au Centre de services mondial de l'ONU.

26. La FINUL a continué d'apporter un appui à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies dans la région, en accueillant les stagiaires venus participer à des séances de formation qui ont été organisées dans la zone de la mission et qui répondaient aux exigences communes en matière de formation. Les installations de formation de la FINUL, ses formations dispensées en cours de mission, ses formateurs et ses experts fonctionnels sont demeurés une ressource importante et un outil d'un bon rapport coût-efficacité, dont ont pu tirer profit l'ONUST, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en République arabe syrienne, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Équipe des Nations Unies pour l'appui à la lutte antimines, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, l'Organisation

internationale pour les migrations, le Programme alimentaire mondial et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

27. Durant l'exercice 2014/15, la FINUL a continué, en étroite coopération avec l'armée libanaise, à effectuer des patrouilles et à mener des activités opérationnelles quotidiennement, à contrôler la cessation des hostilités et à promouvoir le strict respect de la Ligne bleue afin d'instaurer des conditions stables et sûres dans le sud du Liban. En coopération avec l'armée libanaise, à laquelle elle a prêté son assistance, la Force a continué de veiller à ce qu'aucun membre du personnel armé, aucun bien ni aucune arme non autorisés ne se trouvent dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani. Elle a également pris toutes les mesures nécessaires, dans les limites de ses moyens, pour qu'aucune activité hostile ne puisse être menée dans sa zone d'opérations. Les effectifs de l'armée libanaise au sud du Litani sont restés inchangés depuis mars 2013. La FINUL et l'armée libanaise ont continué de mener des activités conjointes – patrouilles quotidiennes à bord de véhicules et à pied, service des postes de contrôle communs, opérations d'interception de tirs de roquettes et activités de formation. Le Groupe d'intervention navale a continué de mener des opérations d'interception et de former le personnel des forces navales libanaises.

28. La FINUL a continué d'agir en liaison et en coordination avec l'armée libanaise et les Forces de défense israélienne de façon à maintenir la cessation des hostilités et à prévenir des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Elle a également continué de faciliter la tenue périodique de réunions tripartites avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, dispositif central de liaison et de coordination dans lequel sont réglés les problèmes opérationnels et les problèmes de sécurité touchant la résolution 1701 (2006) et examinés les dispositifs de sécurité permettant d'éviter des frictions éventuelles entre les deux parties et de protéger l'intégrité de la Ligne bleue.

29. La FINUL a également mené des activités visant à aider le Gouvernement libanais à renforcer son autorité dans la zone située au sud du Litani. À cette fin, elle a établi des liens de coopération étroits avec les organes gouvernementaux, les municipalités et la société civile et a mené de nombreuses activités en collaboration avec les autorités locales concernées, y compris les autorités religieuses, l'objectif étant d'améliorer la prestation de services et de renforcer les capacités au moyen d'ateliers, d'expositions et de campagnes de sensibilisation.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et de fusillades le long de la Ligne bleue

1 770 violations de l'espace aérien et 617 violations de la Ligne bleue par voie terrestre; 10 tirs de roquettes et de missiles; 7 pilonnages à titre de représailles; 6 cas où des rafales ont été tirées en l'air le long de la Ligne bleue; 2 cas de caillassage le long de la Ligne bleue; maintien par les Forces de défense israéliennes d'une présence dans le nord du village de Ghajar (au nord de la Ligne bleue), ce qui constitue une violation constante

Déploiement des forces armées libanaises dans toute la région située au sud du fleuve Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

Déploiement de 2 brigades d'infanterie dans toute la zone d'opérations, à l'exception de la partie nord de Ghajar et d'une zone adjacente

Absence de personnel armé, d'arme ou de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'armée libanaise et de la FINUL

27 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations de la FINUL; 574 chasseurs munis d'une arme

Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien du dispositif de liaison et de coordination

Objectif atteint : tenue de 8 réunions tripartites pendant l'exercice considéré

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
996 450 jours-homme de patrouille motorisée, y compris une capacité de réserve et une capacité de réaction rapide pour la reconnaissance des zones de tension, les interventions et les activités de protection à assurer, si besoin est, en cas de crise, en vue d'appuyer d'autres unités (10 hommes x 180 patrouilles de secteur x 365 jours, 30 hommes x 15 patrouilles de section x 365 jours, 30 hommes x 10 patrouilles de la réserve mobile de bataillon x 365 jours et 90 hommes x 2 patrouilles de la réserve mobile de secteur x 365 jours)	1 028 580	Jours-homme de patrouille motorisée Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison d'un changement tactique, les patrouilles motorisées ayant été intensifiées durant l'exercice en vue de la maîtrise des zones, compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel.
671 600 jours-homme aux postes d'observation (10 hommes par poste x 3 équipes par poste x 48 postes)	748 250	Jours-homme aux postes d'observation, à raison de 55 postes d'observation occupés 24 heures sur 24 et de 44 postes occupés entre

d'observation permanents x 365 jours et 10 hommes par poste x 40 postes d'observation temporaires x 365 jours)	3 et 24 heures par jour en moyenne Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'intensification des activités face aux menaces réelles ou potentielles qu'ont fait ressortir les évaluations de la situation effectuées dans la zone d'opérations durant l'exercice.
450 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et vols de reconnaissance dans la zone d'opérations	440 Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, la portée et l'incidence des activités opérationnelles jugées nécessaires compte tenu des conditions opérationnelles et des conditions de sécurité ayant changé.
900 heures de vol pour la constatation des problèmes et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des activités de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	892 Heures de vol Le nombre d'heures de vol effectué est inférieur aux prévisions parce que des mesures d'efficacité ont été prises, comme la combinaison de plusieurs demandes et l'acheminement par la route chaque fois que c'était possible.
1 752 jours-navire de patrouille navale en vue de surveiller la frontière maritime du Liban, y compris par des exercices opérationnels conjoints avec l'armée libanaise (en moyenne 4 frégates x 365 jours de patrouille navale x 70 % d'utilisation à long terme; en moyenne 4 vedettes rapides x 365 jours de patrouille navale x 50 % d'utilisation à long terme)	1 515 Nombre de jours-navire de patrouille navale Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car le nombre de navires mis à la disposition du Groupe d'intervention navale a été plus faible que prévu (durant le premier trimestre, 4 frégates et 4 patrouilleurs ont effectué les 438 jours de patrouille prévus; au cours des 3 autres trimestres, le Groupe d'intervention navale ne disposait que de 4 corvettes et de 3 patrouilleurs et n'a pu donc effectuer que 1 077 jours de patrouille) et la mer a été très agitée en hiver et au début du printemps.
850 heures de vol pour les activités de patrouille d'interception et les activités opérationnelles de surveillance maritime à l'intérieur de la zone d'opérations maritimes (3 hélicoptères x 1,5 heure par jour x 3 mois à raison de 30 jours par mois x 70 % d'utilisation en relation avec les patrouilles des frégates dans la zone d'opérations maritimes, et 2 hélicoptères x 1,5 heure par jour x 9 mois à raison de 30 jours par mois x 70 % d'utilisation)	271 Heures de vol effectuées à l'appui des opérations du Groupe d'intervention navale Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car deux hélicoptères ont été maintenus au sol pendant une partie de l'exercice pour que leur équipement puisse être modernisé. De plus, un autre hélicoptère n'a pas pu être utilisé parce que le navire transporteur était en réparation, et des conditions météorologiques très rudes ont entravé les opérations aéronavales durant les troisième et quatrième trimestres.

Activités opérationnelles coordonnées avec l'armée libanaise, dont au moins 10 opérations d'interception de tir de roquette, 3 patrouilles à pied et 12 postes de contrôle communs par jour

Organisation de 800 exercices, séminaires, ateliers, conférences et séances de formation communs ou coordonnés avec les composantes terrestre et maritime de l'armée libanaise visant à renforcer ses capacités tactiques et opérationnelles et améliorer la coordination entre elle et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées

Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur les questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité exigeant une attention immédiate

Présidence des réunions tripartites tenues chaque mois ou selon que de besoin, et fourniture des services de secrétariat nécessaires à ces réunions

Fourniture de services de secrétariat aux réunions des sous-comités tripartites, y compris le sous-comité chargé de la Ligne bleue, selon que de besoin, et appui hebdomadaire aux activités menées sur le terrain pour baliser clairement la Ligne bleue

Oui Conduite de 34 opérations en moyenne par jour en coordination avec l'armée libanaise : 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 9 patrouilles le long de la Ligne bleue, 4 patrouilles à pied ou motorisées, 9 postes de contrôle communs, 2 postes de contrôle temporaires communs, 2 postes d'observation parallèles

970 Exercices, séminaires, ateliers, conférences et séances de formation communs ou coordonnés avec les composantes terrestre et maritime de l'armée libanaise
Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison des menaces potentielles qu'ont fait ressortir les évaluations régulières de la situation dans la zone d'opérations.

3 Rapports

Une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2014/554)

Oui Organisation de réunions quotidiennes et hebdomadaires et liaison au niveau bilatéral, y compris échange quotidien de communications écrites avec les deux parties et tenue de réunions tripartites

Oui 8 réunions tripartites

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car l'organisation des réunions tripartites est fonction de la disponibilité des deux parties et la tenue des consultations est tributaire des conditions opérationnelles.

Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties au sujet des questions intéressant les trois parties, notamment le marquage de la Ligne bleue, et conduite de 11 opérations de marquage avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes; aucune réunion du sous-comité chargé de la Ligne bleue, les réunions bilatérales ayant été suffisamment constructives et productives

Tenue régulière de consultations stratégiques et autres réunions de haut niveau avec des responsables de l'armée libanaise sur le renforcement de la coordination entre la FINUL et l'armée

Oui Grâce au mécanisme de coordination du dialogue stratégique établi en coopération avec l'armée libanaise et le Gouvernement libanais : examen interne du mécanisme en août et septembre 2014 en vue de le réactiver avec une liste actualisée des interlocuteurs de l'armée libanaise et de la FINUL, ce qui devrait faciliter son intégration et renforcer encore le rôle du comité permanent du dialogue stratégique; 1 réunion conjointe des hauts représentants des trois niveaux du mécanisme; 10 réunions avec l'armée libanaise; 1 réunion du groupe de coordination du dialogue stratégique; 3 réunions de la Commission militaire exécutive du Groupe international d'appui au Liban

Organisation, selon que de besoin, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations

Oui 16 enquêtes

Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux et communication d'informations à ceux-ci, en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants de la zone d'opérations, de définir des mesures de confiance, de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale, et de prendre les mesures nécessaires

Oui 33 réunions hebdomadaires en moyenne avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses et les directeurs des institutions publiques pour répondre aux préoccupations de la population locale et éviter que les activités de la FINUL perturbent trop l'existence des habitants

Réunions hebdomadaires, ou selon que de besoin, avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants du corps diplomatique et les bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour faire mieux comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Oui Réunions hebdomadaires de liaison avec les responsables de l'armée libanaise et des Forces de défense israéliennes; réunions mensuelles de haut niveau avec le commandant de l'armée libanaise et les forces de sécurité intérieure; réunions opérationnelles mensuelles avec le commandement local de l'armée libanaise et les hauts responsables des Forces de défense israéliennes

Réunions ponctuelles avec des diplomates, des pays fournisseurs de contingents et les bureaux compétents des Nations Unies,

<p>Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs, selon que de besoin, au sujet des questions opérationnelles intéressant la FINUL</p>	<p>réunions hebdomadaires avec l'équipe de pays des Nations Unies et réunions hebdomadaires des groupes de travail intégrés à Beyrouth et à Tyr en vue de la communication d'informations, de la coordination des activités et d'une meilleure compréhension du mandat de la Force</p> <p>Oui Réunions avec les représentants des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs; 16 réunions d'information d'ordre politique et opérationnel à l'intention de délégations d'États Membres et de pays fournisseurs de contingents et d'autres visiteurs au quartier général de la Force</p> <p>Exposés lors de 2 réunions rassemblant des représentants de tous les pays fournisseurs de contingents à Beyrouth</p>
<p>Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les médias sociaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux ainsi que par les médias électroniques et la presse en ligne, résumés quotidiens de l'actualité diffusés le matin et l'après-midi, revue quotidienne et hebdomadaire des médias locaux, régionaux et internationaux, et analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL</p>	<p>Oui Rédaction et diffusion de 247 résumés de l'actualité, de 57 revues de presse hebdomadaires et de 247 points de presse du matin, ainsi que de 64 communiqués de presse et déclarations à la presse et de quelque 2 700 bulletins d'alerte rapide ou en temps réel, et organisation de 45 séances d'information sur les activités liées aux médias</p>
<p>Communication quotidienne avec les médias locaux et internationaux par courriel, par téléphone ou lors de réunions ou de contacts directs, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, interviews et points de presse), diffusion régulière de communiqués de presse et de photographies illustrant lesdites activités, et publication quotidienne de mises à jour sur le site Web de la FINUL, en anglais et en arabe, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Twitter et Flickr)</p>	<p>Oui Organisation d'environ 800 entretiens et dialogues entre les médias et les hauts responsables et les porte-parole de la FINUL et de quelque 400 visites de représentants des médias dans la zone d'opérations; communication quotidienne d'informations aux médias locaux et internationaux (télévision et presse écrite); assistance aux journalistes dans le cadre d'exposés et de mises à jour quotidiennes sur le site Web de la FINUL et sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et YouTube), et avec la diffusion de photos, de vidéos, d'exposés multimédias, d'articles et de communiqués de presse</p>

Production de documents audio et vidéo bilingues en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels (site Web de la FINUL, Facebook, YouTube et UNifed), notamment production d'une série radiophonique bimensuelle et d'annonces et de documentaires télévisés thématiques sur le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la Force, et sur la coordination avec l'armée libanaise

- 5 Épisodes de 10 minutes du documentaire Meet the South (en anglais et arabe) diffusés sur 3 chaînes de télévision libanaises et sur les réseaux sociaux
- 5 Annonces de 1 minute sur le documentaire Meet the South diffusées sur 3 chaînes de télévision libanaises
- 10 Épisodes de *Discover UNIFIL*
- 51 Produits multimédias (vidéos, photos et articles) en anglais et en arabe diffusés sur YouTube, Facebook et le site Web de la Force; diffusion de vidéos sur 71 manifestations tenues durant l'exercice considéré
- 25 Épisodes radiophoniques sur le mandat et les activités de la FINUL diffusés 600 fois en arabe par cinq stations de radio libanaises; messages promotionnels diffusés 5 310 fois par cinq stations de radio; production par un spécialiste de la radio de plusieurs chroniques destinées à la revue *Al Janoub*; plusieurs interviews de casques bleus diffusées à la radio; 2 émissions réalisées en coopération avec l'armée libanaise diffusées par 4 stations de radio locales et des partenaires de la radio de l'armée, en plus du programme de diffusion ordinaire
- 475 Photos numériques diffusées à la FINUL, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et aux médias nationaux et internationaux concernant 131 activités de la FINUL, y compris des activités multimédias et des réunions officielles entre des responsables de la FINUL et des représentants de pays fournisseurs de contingents, des ambassadeurs, des ministres et des représentants des autorités gouvernementales; diffusion aux médias locaux et internationaux de photos numériques d'activités et manifestations

<p>Production et diffusion d'une revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe (4 numéros par an, 80 000 exemplaires) sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans toute la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales des institutions, des médias et de la communauté internationale, d'une revue interne trimestrielle en anglais (4 numéros par an, 40 000 exemplaires) et d'un calendrier en anglais et en arabe (22 000 exemplaires), et montage d'une exposition photographique thématique à l'intention de la population et des autorités locales, des jeunes et des femmes, des écoles et des autres organisations de la société civile dans la zone d'opérations, des autorités publiques libanaises, de la population dans son ensemble et des étrangers résidant au Liban</p>	<p>parues dans d'autres publications de la FINUL, notamment sur son site Web, dans ses bulletins multimédias hebdomadaires, sur Flickr, Twitter, Facebook et dans la revue <i>Al Janoub</i></p> <p>Oui 2 numéros de la revue <i>Al Janoub</i> de la FINUL (tirage par numéro : 40 000 exemplaires en arabe et 4 000 en anglais) diffusés à la FINUL et aux organismes des Nations Unies présents dans la zone d'opérations, à la population locale, aux autorités locales, aux institutions, aux organes de presse et à la communauté internationale; 4 numéros de la revue interne <i>Litani</i> (tirage : 40 000 exemplaires) diffusés au sein de la FINUL</p>
<p>Neutralisation des mines et munitions non explosées afin de fournir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue</p>	<p>1 842 Mètres carrés de terrain permettant l'accès à 2 points de démarcation de la Ligne bleue; 13 mines antipersonnel détruites</p>
<p>Plus grande sensibilisation aux problèmes posés par les mines et les munitions non explosées, dans le cadre de séances d'information organisées à l'intention de tous les acteurs du secteur humanitaire</p>	<p>Oui Organisation de 28 séances d'information sur les explosifs et de plusieurs cours visant à ce que le personnel humanitaire des Nations Unies et le personnel de la FINUL disposent de l'information voulue pour travailler en toute sécurité dans la zone d'opérations de la Force; conduite de missions d'assurance de la qualité sur la sécurité du personnel, la sensibilisation des partenaires humanitaires, la coopération et la liaison avec les collectivités locales, la vigilance face aux menaces, et d'activités de validation des mesures de sécurité et de l'efficacité des équipes</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Les 134 conseils municipaux existant dans la zone d'opérations de la FINUL sont en place et gèrent les municipalités; les institutions civiles et religieuses fonctionnent.

Objectif atteint. Toutes les municipalités ont fonctionné correctement et les affaires municipales ont été gérées, mais quelques municipalités étaient privées de conseil municipal; à Habbariyé, le maire a démissionné en janvier et ses fonctions sont actuellement assumées par l'administrateur de caza (Qaemmaqam) de Hasbaya; à Ebel-el-Saqi, les affaires municipales sont gérées par l'administrateur du caza de Marjayoun; à Safad el-Battikh, le maire a démissionné comme suite à des allégations de corruption; la municipalité est actuellement administrée par le Qaemmaqam de Bint Jbeil; les municipalités ont confirmé qu'elles avaient reçu la première tranche du budget municipal de 2013; toutefois, la part des recettes provenant de l'exploitation des réseaux mobiles qui revient aux municipalités n'a toujours pas été versée; certaines municipalités ont déclaré avoir d'énormes difficultés financières, d'autant plus qu'elles doivent répondre aux besoins de réfugiés syriens.

Le soutien au rôle joué par le Gouvernement libanais, ses ministères et ses institutions au sud du Liban est renforcé.

Au moins deux réunions sont tenues par mois avec les représentants et interlocuteurs des Ministères de l'éducation, de l'environnement, des affaires sociales et de l'agriculture afin de localiser les acteurs étatiques dans le sud et de comprendre les besoins et les problèmes de chaque secteur; une visite des ingénieurs de l'Union des municipalités de Tyr a été organisée pour faire mieux comprendre les méthodes de gestion des déchets et orienter la stratégie de l'Union en matière d'évacuation des déchets; une réunion a été organisée entre le Centre national de la conservation de l'énergie et l'Union des municipalités de Tyr en vue de faciliter les activités de renforcement de capacités sur les techniques solaires à l'intention du personnel local; une série de campagnes de reboisement a été lancée en collaboration avec le Ministère de l'environnement dans le cadre du projet environnemental « Verdir le sud » de la FINUL; un projet de renforcement des capacités des oléiculteurs et des coopératives agricoles a été mis en place en coopération avec le Ministère de l'agriculture.

L'armée libanaise empêche la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais.

Objectif atteint. L'armée libanaise a assuré le service de 30 postes de contrôle (permanents ou ponctuels) en moyenne et effectué environ 24,5 patrouilles par jour.

Les capacités de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise sont renforcées.

Les activités d'appui au renforcement des capacités civilo-militaires de l'armée libanaise se sont poursuivies dans le cadre de réunions régulières avec le commandant chargé de la coordination civilo-militaire, de même que les activités visant à renforcer les capacités de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'élargissement de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, et avec les organismes publics centraux et régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban	Oui	Réunions hebdomadaires avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services comme les Ministères de l'énergie et des ressources hydrauliques, des affaires sociales, de l'intérieur et des municipalités et de l'agriculture; réunions régulières sur des questions techniques relatives aux activités et aux projets menés conjointement dans le sud du Liban, notamment les projets à effet rapide, dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation, du renforcement des capacités des coopératives d'agricultrices, de l'environnement et du développement social 4 réunions par mois avec les unions des municipalités du sud du Liban sur des questions présentant un intérêt local; au moins deux réunions par semaine avec les centres de développement social en vue d'examiner et de planifier des activités et de promouvoir le développement social dans le sud; réunions trimestrielles organisées par la Compagnie des eaux du sud du Liban en vue de contribuer aux débats sur les interventions relatives à l'eau prévues dans la zone d'opérations
Fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier en ce qui concerne les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, et	Oui	Entretiens hebdomadaires entre le Chef de mission de la FINUL et le Coordonnateur spécial pour le Liban; relations de travail quotidiennes et détachement hebdomadaire d'un spécialiste des questions politiques au Bureau du Coordonnateur spécial pour le Liban; présence d'un spécialiste des questions politiques du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban aux réunions tripartites avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes; participation à des réunions de groupes de travail organisées par divers organismes des Nations Unies sur des questions liées à la santé, à la protection et à la protection de l'enfance

coordination des activités avec ces entités

Liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants diplomatiques, les donateurs potentiels et les organisations non gouvernementales internationales et nationales, en vue de mieux coordonner l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité

Oui Réunions de coordination mensuelles avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Bureau du Coordonnateur résident

Réunions mensuelles avec l'équipe de pays et le personnel humanitaire des Nations Unies et réunions extraordinaires ou spéciales consacrées au Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban

Échanges bilatéraux avec le Bureau du coordonnateur résident et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour le Liban au sujet du lancement de l'outil d'analyse des risques et de son utilisation éventuelle dans le suivi de l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité

Liaison et coordination, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban, en ce qui concerne l'exécution des programmes, le partage de l'information et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Oui Réunions bilatérales avec les organismes des Nations Unies, notamment le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ainsi qu'avec Save the Children International sur l'évolution de la situation locale et sur certains projets et initiatives concernant le sud du Liban; réunions interinstitutions et réunions de groupes de travail consacrées à l'aide aux réfugiés syriens; réunions de groupes de travail sur la protection de l'enfance dans les situations d'urgence en vue d'examiner les priorités et les difficultés en la matière et de planifier les interventions; réunions avec des donateurs en vue de présenter à la communauté des donateurs pour examen les propositions émanant du sud du Liban

Fourniture aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de propositions de projet à financer par les donateurs extérieurs, et conseils techniques sur la gestion des projets et d'autres initiatives spéciales qui aident l'État à étendre son autorité et les administrations locales à exercer leurs responsabilités

Oui Activités de liaison quotidienne avec les autorités locales concernant différentes possibilités de financement; contacts avec les donateurs libanais et internationaux en vue de la mobilisation de fonds à l'appui d'initiatives locales, notamment organisation, en collaboration avec le PNUD, d'une formation sur la lutte contre les feux de broussaille et les opérations de sauvetage à l'intention de

<p>Coordination avec l'armée libanaise et fourniture à celle-ci d'une aide visant à améliorer la coordination civilo-militaire</p>	<p>50 membres de la police locale et de 11 membres du personnel de la défense civile; mobilisation, en faveur des municipalités, de l'appui technique et de l'aide d'ONU-Habitat pour les interventions dans le domaine de l'eau</p> <p>Oui Réunions bimestrielles avec l'armée libanaise, le PNUD et d'autres intervenants extérieurs sur le renforcement des capacités de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise; appui technique au PNUD en vue de l'élaboration d'une proposition axée sur le renforcement des capacités</p>
<p>Exécution de 25 projets à effet rapide visant à favoriser l'élargissement de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique, les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance et l'amélioration des services de base</p>	<p>28 Projets à effet rapide à l'appui des initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance (7); projets axés sur l'élargissement de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique (10); projets portant sur l'accès aux services de base en matière d'éducation, d'eau et d'assainissement et de santé (11)</p> <p>Le nombre de projets exécutés est supérieur aux prévisions, car plusieurs d'entre eux étaient des projets à petit budget</p>
<p>Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information de la population locale, afin de favoriser l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies, et d'appuyer, d'étendre et d'améliorer le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et la sensibilisation</p>	<p>Oui Activités de communication visant les enfants (organisation de visites et d'exposés sur la FINUL dans les écoles, célébration de journées spéciales, sensibilisation à la sécurité routière), les jeunes (célébration de journées spéciales, formation et perfectionnement professionnels), les femmes (sensibilisation sur les accidents domestiques, expositions de produits traditionnels) et la population locale en général (journée du bénévolat consacrée à la récolte, sensibilisation aux dangers des mines)</p>
<p>Gestion des sondages d'opinion trimestriels conduits dans la zone d'opérations de la FINUL</p>	<p>Oui Deux campagnes de collecte de données ont été entreprises dans la zone d'opérations (en octobre 2014 et en avril 2015). Les analyses des données ont été communiquées aux hauts responsables de la Force. Les principales constatations ont été diffusées et prises en compte dans la planification des activités de la Force en matière d'information et d'affaires civiles. Des séances d'information sur la sensibilité culturelle et les conflits fondées sur les constatations issues des analyses ont été organisées pour les nouveaux membres du personnel</p>

<p>Campagnes d'information trimestrielles sur les activités et le mandat de la FINUL faisant appel aux éléments suivants : diffusion de prospectus (15 000) et de dépliants (15 000), qui seront également téléchargeables sur Internet, organisation de points et conférences de presse, publication de communiqués de presse, diffusion bimensuelle d'émissions radiophoniques et d'annonces vidéo, diffusion de photographies et organisation d'expositions, publication bimestrielle d'une revue d'information et diffusion d'un fil d'actualités régulièrement mis à jour</p>	<p>Oui Distribution d'environ 41 250 objets dans le cadre des grandes manifestations organisées dans le sud du Liban, des campagnes d'information entreprises dans les écoles publiques et des initiatives de communication menées au niveau local; publication des revues <i>Al Janoub</i> et <i>Litani</i>; distribution de 22 000 exemplaires du calendrier 2015 (20 000 en arabe et 2 000 en anglais)</p> <p>Diffusion de 80 articles sur le site Web de la FINUL, ainsi que d'exposés multimédias; publication de 402 tweets, diffusion auprès des médias de l'actualité en photos des activités de la FINUL au moyen du courrier électronique, de Flickr, de Facebook et de YouTube</p>
--	---

Composante 2 : appui

30. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a continué de fournir des services logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces pour faciliter l'exécution du mandat de la Force, en exécutant les produits correspondants, en améliorant la qualité des services et en obtenant des gains d'efficacité.

31. L'effectif autorisé des contingents était de 15 000 membres et le taux effectif de vacance était en moyenne de 31,5 %. Durant l'exercice considéré, la composante a, en moyenne, géré et soutenu 882 membres du personnel civil comprenant 278 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 604 fonctionnaires, dont 29 administrateurs, recrutés sur le plan national. L'appui a porté sur tous les domaines, y compris la mise en œuvre de programmes de déontologie et discipline et de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'informatique et les communications, les transports terrestres, la surveillance et le contrôle de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, ainsi que la fourniture de services de sécurité pour l'ensemble de la Force.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force d'un appui efficace sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Regroupement des fonctions d'entreposage et d'achat

La FINUL a regroupé ses fonctions d'entreposage et créé en septembre 2014 le Groupe de la gestion centralisée des stocks, qui gère 4 entrepôts prévus respectivement pour les fournitures générales, le génie, le matériel informatique et le matériel de communications et les transports.

Réduction de 10 % du stock de pièces de rechange
 Objectif atteint. Le stock de pièces de rechange a été réduit de 11,8 % (de 130 475 à 115 019 articles).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Amélioration et plus grande visibilité de la gestion du cycle de vie du matériel (de l'achat à l'élimination) et amélioration des indicateurs de résultats pour les biens non durables	Oui	Pour tous les principaux indicateurs relatifs aux biens non durables, les résultats ont été maintenus à 100 %. L'utilisation de rapports d'analyse des stocks a permis d'assurer un contrôle plus ciblé, rationnel et efficace de ces biens.
Élimination des stocks de pièces de rechange excédentaires ou obsolètes, et réduction, de ce fait, des coûts d'entreposage et de stockage	15 456	La FINUL a réduit ses coûts de stockage en se défaisant de 15 456 articles obsolètes.
Contingents, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, rotation et rapatriement d'un effectif autorisé de 15 000 militaires	10 280	Membres des contingents Le nombre de membres des contingents a été inférieur aux prévisions car le taux effectif moyen de vacance (31,5 %) était supérieur au taux prévu au budget (26,5 %). Cet écart était dû à une diminution du nombre de déploiements effectifs. Afin de répondre aux besoins opérationnels dans la zone de la mission, il a fallu apporter des changements à l'effectif de certains contingents (par exemple sur les navires du Groupe d'intervention navale et dans les unités autonomes de génie multirôle). En outre, le retrait d'un groupe de génie infrastructure a entraîné une réduction des contingents qui n'a été compensée que vers la fin de l'exercice 2014/15.
Stockage et distribution de 3 383 858 rations journalières, 109 032 rations de combat et 446 040 litres d'eau pour les contingents sur 20 sites	3 059 701	Rations journalières
	71 800	Rations de combat
	458 000	Litres d'eau Le nombre de produits a été inférieur aux prévisions en raison d'une diminution du nombre de militaires déployés et de la mise en application du plan de gestion des réserves. La consommation d'eau a été supérieure aux prévisions en raison de l'arrivée d'un nombre inattendu de militaires dans le cadre du déploiement échelonné.

Gestion de 966 civils en moyenne, dont 313 agents recrutés sur le plan international et 653 agents recrutés sur le plan national	En moyenne, 882 membres du personnel civil, comprenant 278 agents recrutés sur le plan international et 604 agents, dont 29 administrateurs, recrutés sur le plan national	Le taux de vacance de postes a été supérieur dans toutes les catégories de personnel civil en raison des résultats de l'examen des besoins en personnel civil effectué en 2013, qui a conduit au départ de 48 agents recrutés sur le plan international et de 20 agents recrutés sur le plan national durant l'exercice 2014/15.
Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute	Oui	Durant l'exercice considéré, l'Équipe régionale Déontologie et discipline a examiné et analysé 689 rapports d'infractions aux règles ou aux directives, sur lesquels elle a statué. Dans 19 des 689 affaires, concernant 24 personnes et 33 allégations, l'Équipe régionale a conclu à une faute professionnelle, a consigné les faits dans le Système de suivi des fautes professionnelles et a demandé une enquête et un suivi approprié.
	329	Membres du personnel ont suivi une formation obligatoire sur le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.
	426	Membres du personnel ont participé à des ateliers sur la prévention des comportements interdits.
	7 379	Membres du personnel militaire ont suivi une formation sur le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.
	5	Réunions ont eu lieu avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue de l'élaboration des procédures opérationnelles permanentes et de l'établissement d'un mécanisme de traitement des plaintes au niveau local, l'idée étant de prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment en répertoriant les services d'assistance mis à la disposition des victimes.
	802	Fonctionnaires et militaires des missions régionales soutenues par l'Équipe régionale Déontologie et discipline (FNUOD, UNFICYP, Centre de services mondial,

		Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, ONUST et Mission d'appui des Nations Unies en Libye) ont suivi une formation sur le Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.
Élaboration et mise en œuvre de 4 modules de formation initiale obligatoire en ligne et de 6 modules de formation initiale obligatoire en personne à l'intention de l'ensemble du personnel de la Force	12	Modules de formation initiale obligatoire en personne mis en œuvre pour l'ensemble du personnel de la Force Le nombre de séances de formation a été supérieur aux prévisions, principalement en raison des instructions et des directives opérationnelles qu'ont reçues la composante appui et la composante militaire. De plus, 2 séances de formation ont été organisées pour les officiers de haut rang, les membres de la police militaire et les commandants de contingents basés au quartier général de la FINUL et à l'état-major de secteur, pour leur permettre de débattre de façon plus approfondie de sujets abordés dans les stages de formation initiale ordinaires, et ainsi enrichir la réflexion et favoriser une compréhension commune de questions transversales.
Établissement de 344 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour 45 unités constituées, en application de 45 mémorandums d'accord	336	Rapports ont été établis. Le nombre de rapports établis a été inférieur aux prévisions en raison de la diminution du nombre d'unités.
Établissement de 32 rapports d'inspection pour le Groupe d'intervention navale	29	Rapports ont été établis. Le nombre de rapports établis a été inférieur aux prévisions, car le nombre de navires a été réduit, conformément aux recommandations formulées dans l'étude des moyens militaires.
Vérification, contrôle et inspection du matériel appartenant aux contingents et des installations de soutien logistique autonome de 42 unités constituées et du Groupe d'intervention navale	Oui	
Installations et infrastructures		
Entretien et réparation de 1 616 bâtiments préfabriqués et de 465 bâtiments en dur répartis sur 55 sites	1 481	Bâtiments préfabriqués
	920	Bâtiments en dur

	53	Sites		<p>Le nombre de travaux d'entretien et de réparation réalisés sur les bâtiments préfabriqués a été inférieur aux prévisions en raison de la suppression de 76 unités. En tout, 59 unités qui n'avaient pas besoin d'être entretenues du fait de la restructuration et de la suppression de postes ont été temporairement entreposées.</p> <p>Le nombre de travaux d'entretien et de réparation effectués sur les bâtiments en dur a été supérieur aux prévisions, car les critères de classification appliqués à ce type de bâtiments ont été modifiés depuis la préparation du budget 2014/15.</p> <p>Le nombre de sites est inférieur aux prévisions car 2 postes de contrôle n'ont pas été entretenus.</p>
Exploitation, réparation et entretien de 180 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	135	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU		<p>Le nombre de groupes électrogènes entretenus a été inférieur aux prévisions, car 16 groupes ont été éliminés et 29 autres ont été temporairement entreposés.</p>
Exploitation et entretien de 11 installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU réparties sur 7 sites et de 14 puits appartenant à l'ONU répartis sur 13 sites	11	Installations de purification de l'eau appartenant à l'ONU réparties sur 8 sites		
Exploitation et entretien de 27 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU réparties sur 16 sites	15	Puits appartenant à l'ONU répartis sur 13 sites		
	25	Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU réparties sur 13 sites		<p>Le nombre de stations entretenues a été inférieur aux prévisions en raison de la suppression de postes et du nombre de stations entreposées.</p>
Stockage et fourniture de 15,8 millions de litres de carburant destinés aux groupes électrogènes	16,3 millions	Litres de carburant (essence ou diesel) fournis pour les groupes électrogènes		<p>La consommation de carburant a été supérieure aux prévisions, en particulier en raison des conditions météorologiques.</p>
Entretien et réparation de 30 aires de pose d'hélicoptère	Oui			
Réalisation de 83 évaluations environnementales sur différents sites de la FINUL	99	Évaluations environnementales réalisées sur différents sites de la FINUL		<p>Le nombre d'évaluations a été supérieur aux prévisions en raison du nombre accru de</p>

		demandes des nouveaux bataillons à cet égard et d'une meilleure prise de conscience des problèmes environnementaux.
Réalisation de 30 études environnementales	8	Études environnementales réalisées Le nombre de produits a été inférieur aux prévisions en raison d'une diminution des problèmes environnementaux et d'une augmentation du nombre d'évaluations environnementales, qui ont incité la Force à prendre des mesures d'atténuation des risques lorsque cela était nécessaire.
Réalisation de 2 exercices d'intervention en cas d'urgence environnementale et établissement des rapports correspondants	Oui	2 exercices d'intervention en cas d'urgence environnementale ont eu lieu, en août 2014 et en avril 2015, sur la base de simulations d'accident environnemental causé par du pétrole se déversant d'un camion. Il s'agissait pour les participants d'apprendre à maîtriser ce type de problème et de déterminer les procédures à adopter.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 961 véhicules appartenant à l'ONU, dont 47 blindés, et de 1 989 véhicules appartenant aux contingents dans 3 ateliers répartis sur 2 sites pour le matériel appartenant à l'ONU	908	Véhicules appartenant à l'ONU, dont 52 blindés, entretenus dans 3 ateliers répartis sur 2 sites pour le matériel appartenant à l'ONU
	2 030	Véhicules appartenant aux contingents Le nombre de véhicules appartenant à l'ONU est inférieur aux prévisions en raison du transfert de véhicules légers à l'appui de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Le nombre de véhicules appartenant aux contingents a été supérieur aux prévisions, car il a fallu satisfaire aux normes d'entretien.
Fourniture de 4,5 millions de litres de carburant (essence ou diesel) pour les véhicules	4,5 millions	Litres de carburant essence ou diesel fournis
Organisation de programmes de formation et d'évaluation à l'intention de 700 conducteurs ou opérateurs de tous types de véhicules	Oui	
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 7 hélicoptères, dont 1 MI-8MTV militaire	7	Aéronefs
Fourniture de 0,68 million de litres de carburant aviation	0,56 million	Litres de carburant aviation La quantité de carburant fournie a été

inférieure aux prévisions, car le nombre d'heures de vol de l'appareil MI-8MTV a été réduit grâce à des mesures d'optimisation telles que le regroupement des demandes de vol et l'annulation de vols chaque fois que le nombre de passagers était insuffisant.

Transports maritimes ou fluviaux

Exploitation et entretien de 1 bâtiment de marine marchande

Oui

Fourniture de 0,25 million de litres de carburant diesel ou essence pour 1 bâtiment de marine marchande

0,19 million

Litres de carburant diesel ou essence fourni pour 1 bâtiment de marine marchande

La quantité de carburant fourni a été inférieure aux prévisions en raison du passage d'un cycle de 6 mois à un cycle de 12 mois et des conditions météorologiques en mer, qui n'ont pas permis d'utiliser le navire autant que prévu.

Communications

Gestion et maintenance d'un réseau de communications par satellite composé de 2 stations terriennes principales pour la fourniture de services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données

Oui

Gestion et maintenance de 4 microstations terriennes (VSAT), de 15 centraux téléphoniques, de 112 liaisons hertziennes, de 5 lignes terrestres louées et de 48 terminaux satellites

Oui

Gestion et maintenance de 41 répéteurs et émetteurs à haute fréquence et de 123 à très haute fréquence

41 Répéteurs-émetteurs à haute fréquence

115 Répéteurs-émetteurs à très haute fréquence

Le nombre de répéteurs à très haute fréquence a été inférieur aux prévisions en raison de l'utilisation d'appareils mobiles de radiodiffusion numérique.

Informatique

Gestion et maintenance de 60 serveurs physiques et de 150 serveurs virtuels, de 1 960 ordinateurs, de 276 imprimantes et de 68 expéditeurs numériques répartis sur 55 sites

52 Serveurs physiques

217 Serveurs virtuels

1 960 Ordinateurs

276 Imprimantes

62 Expéditeurs numériques

Le nombre de serveurs physiques a été

		inférieur aux prévisions en raison de l'utilisation accrue de serveurs virtuels, tandis que le nombre moins élevé que prévu d'expéditeurs numériques était dû à la centralisation des fonctions de numérisation et d'impression.
Gestion et maintenance du réseau local sans fil (Wifi)	Oui	
Production de 250 cartes opérationnelles, dont des cartes thématiques, des cartes satellites et des cartes électroniques	355	Cartes opérationnelles produites, dont des cartes thématiques, des cartes satellites et des cartes électroniques Le nombre de cartes opérationnelles produites a été supérieur aux prévisions, car la relève des contingents a entraîné des mises à jour plus fréquentes.
Organisation, à l'intention du personnel de la Force, de 36 séances de formation sur le système de positionnement universel (GPS), les systèmes d'information géographique et la cartographie	43	Séances de formation Le nombre de séances de formation a été supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des besoins opérationnels et d'une prise de conscience de l'importance des GPS, qui sont devenus des outils essentiels pour les opérations de la FINUL.
Collecte et analyse de données géospatiales sur une zone couvrant 1 400 kilomètres carrés à l'appui des opérations de la Force	2 346	Kilomètres carrés couverts par des données géospatiales collectées et analysées à l'appui des opérations de la Force La quantité de données géospatiales recueillies a été supérieure aux prévisions, car les besoins opérationnels en matière d'images satellites ont augmenté en raison de la situation qui règne dans la zone d'opérations de la FINUL.
Santé		
Exploitation et entretien de 15 dispensaires de niveau 1, de 1 hôpital de niveau 2, de 1 hôpital de niveau 1+ et des installations médicales du quartier général de la Force, et gestion de 2 équipes d'évacuation sanitaire aérienne	16 2 2	Dispensaires de niveau 1 Hôpitaux de niveau 1+, y compris les installations médicales du quartier général de la Force Équipes d'évacuation sanitaire aérienne Le nombre de dispensaires de niveau 1 a été supérieur aux prévisions, car un pays fournisseur de contingents a fourni une compagnie supplémentaire.
Gestion, pour l'ensemble de la Force, des moyens d'évacuation terrestre et aérienne du personnel stationné sur l'ensemble des sites de	Oui	4 hôpitaux de niveau 3 et 4 à Beyrouth (le centre hospitalier universitaire Rafik Hariri, l'hôpital Saint-Georges, l'hôpital Hôtel-Dieu

l'ONU, notamment vers des hôpitaux de niveau 3 et 4 présents sur 4 sites, y compris hors de la zone de la Force, et gestion des accords avec 2 hôpitaux centraux situés dans la zone de la Force	de France et le centre médical de l'Université américaine de Beyrouth)
	1 hôpital de niveau 3 et 4 à Saida
	1 hôpital de niveau 3 et 4 à Tyr
	1 laboratoire à Tyr
	2 hôpitaux centraux hors de la zone de la Force à Haïfa et Nahariya (Israël)
Tenue de séances obligatoires de formation initiale et d'orientation sur le VIH/sida à l'intention de 10 000 membres du personnel militaire et civil de la Force et du personnel d'autres missions présentes dans la région	10 415 Participants aux séances de formation initiale et d'orientation sur le VIH et le sida
	Le nombre de participants a été supérieur aux prévisions en raison de la participation active de 62 pairs éducateurs spécialistes du VIH et du sida.
Formation de 75 pairs éducateurs dans le cadre de la stratégie de communication visant la modification des comportements	62 Pairs éducateurs
	Le nombre de pairs éducateurs ayant suivi une formation a été inférieur aux prévisions, car une séance de formation a été annulée en raison des restrictions de déplacement imposées dans le secteur est.
Services (fixes et mobiles) de consultation et de dépistage confidentiels pour 1 000 membres du personnel civil et militaire	220 Membres du personnel ayant eu recours à des services de consultation et de dépistage du VIH
	La modestie de ce nombre s'explique par les restrictions de déplacement imposées dans la zone d'opérations, en particulier dans le secteur est, en raison des conditions de sécurité.
Formation de 50 prestataires de soins de santé polyvalents travaillant par roulement dans des établissements médicaux de niveau 1+ et 1 et dispensant des soins et services de consultation et de dépistage confidentiels au personnel civil et en tenue	51 Prestataires de soins de santé formés
Élaboration et distribution de 9 types de supports d'information et de communication et de supports éducatifs sur le VIH/sida à l'ensemble du personnel de la Force	Oui 9 types de supports sur le VIH et le sida (16 883 articles) ont été distribués.
Sécurité	
Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, dans l'ensemble de la zone de la Force	Oui Services de sécurité assurés 24 heures sur 24
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la FINUL et des hautes personnalités en visite	Oui

Réalisation de deux évaluations de la sécurité des sites de l'ensemble de la Force, y compris de la sécurité des logements	Oui
Tenue de 20 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence pour les membres du personnel de l'ONU et leurs personnes à charge et les visiteurs et membres des délégations	Oui En tout, 54 réunions d'information sur la sécurité et 11 exercices d'évacuation et de réinstallation ont eu lieu. Le nombre de séances a été supérieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité dans la région.
Tenue de 15 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban	12 Réunions de formation initiale à la sécurité tenues pour les membres de la Force et le personnel du Groupe d'observateurs au Liban Le nombre de séances a été inférieur aux prévisions, car il a été décidé d'organiser des réunions mensuelles pour les membres de la Force et pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban.
Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation en cas d'incendie et de lutte contre les incendies à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice par zone par an) de la Force	Oui En tout, 4 exercices généraux d'évacuation, 12 exercices de lutte contre les incendies à l'intention des responsables de la sécurité incendie des zones et 7 autres séances de formation sur la sécurité incendie ont été organisés. Le nombre de séances de formation à la sécurité incendie a été supérieur aux prévisions en raison du lancement du programme de formation à la sécurité et à la sûreté en mission.
Tenue de 12 exercices ou réunions à l'intention des responsables de la sécurité incendie de la zone	Oui
Tenue de 4 stages sur la sécurité et la sûreté en mission pour tous les fonctionnaires de l'ONU concernés dans la zone sud du Litani	13 Sessions de formation sur la sécurité et la sûreté en mission Le nombre de cours a été supérieur aux prévisions en raison de l'obligation de dispenser une formation sur la sécurité et la sûreté en mission.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	324 700,6	306 468,4	18 232,2	5,6
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	324 700,6	306 468,4	18 232,2	5,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	53 297,3	53 457,6	(160,3)	(0,3)
Personnel recruté sur le plan national	41 384,1	44 627,4	(3 243,3)	(7,8)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	94 681,4	98 085,0	(3 403,6)	(3,6)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	63,6	130,4	(66,8)	(105,0)
Voyages	914,1	1 033,1	(119,0)	(13,0)
Installations et infrastructures	24 786,6	18 440,2	6 346,4	25,6
Transports terrestres	7 151,0	5 394,0	1 757,0	24,6
Transports aériens	6 169,9	5 549,0	620,9	10,1
Transports maritimes ou fluviaux	34 205,7	40 045,6	(5 839,9)	(17,1)
Communications	7 541,8	2 951,6	4 590,2	60,9
Informatique	4 934,7	8 021,7	(3 087,0)	(62,6)
Santé	1 081,8	556,0	525,8	48,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 823,2	6 028,2	(3 205,0)	(113,5)
Projets à effet rapide	500,0	496,8	3,2	0,6
Total partiel	90 172,4	88 646,6	1 525,8	1,7
Total brut	509 554,4	493 200,0	16 354,4	3,2
Recettes provenant des contributions du personnel	11 742,9	12 691,2	(948,3)	(8,1)
Total net	497 811,5	480 508,8	17 302,7	3,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	509 554,4	493 200,0	16 354,4	3,2

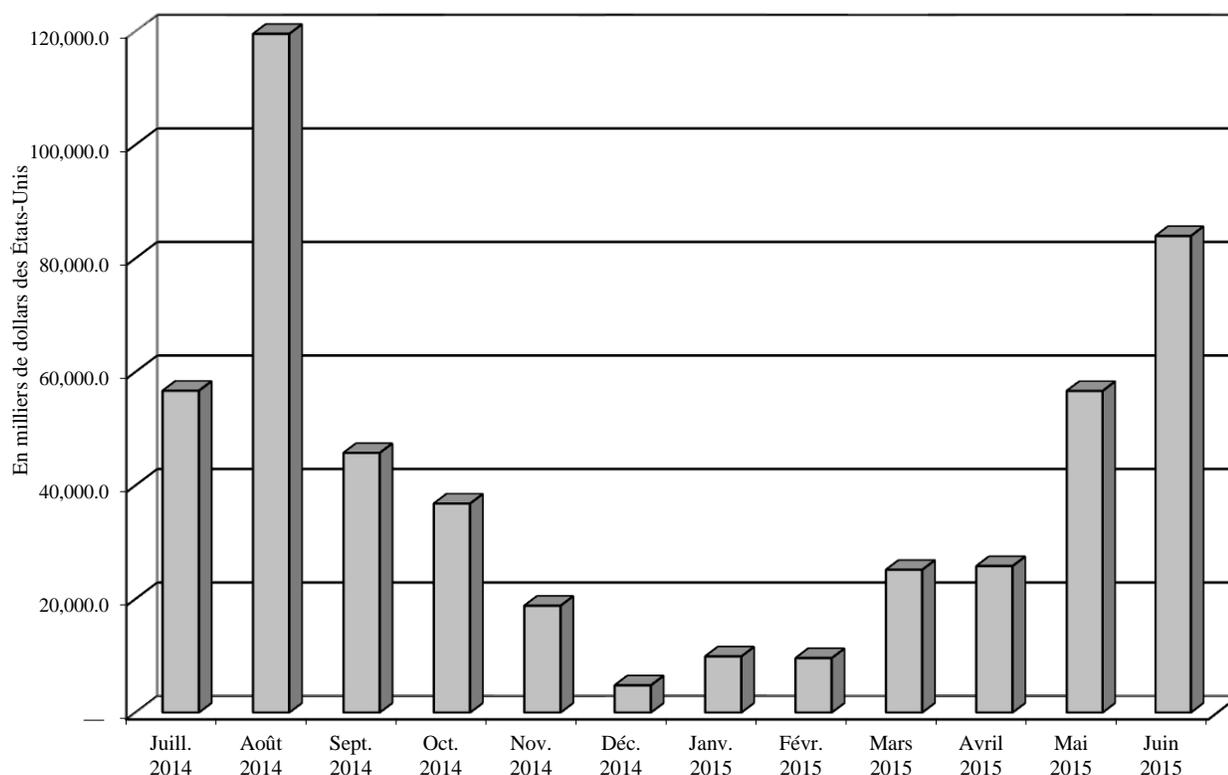
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	324 700,6	(8 390,6)	316 310,0
II. Personnel civil	94 681,4	6 465,0	101 146,4
III. Dépenses opérationnelles	90 172,4	1 925,6	92 098,0
Total	509 554,4	–	509 554,4
Pourcentage de réaffectations			0,2

32. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) et à la catégorie III (Dépenses opérationnelles). La réaffectation des ressources s'explique principalement par le fait que les dépenses au titre du personnel civil ont été plus élevées que prévu en raison, d'une part, de l'occupation de postes de classes supérieures à celles inscrites au budget pour le personnel recruté sur le plan national, et d'autre part, du versement de prestations liées à la cessation de service aux membres du personnel qui ont quitté la FINUL ou qui ont été licenciés du fait des suppressions de poste recommandées dans l'examen des besoins en personnel civil. Au cours de l'exercice, 48 membres du personnel recruté sur le plan international et 20 membres du personnel recruté sur le plan national ont cessé leur service. Les surcroûts de dépenses ont été en partie compensés par une sous-utilisation des ressources prévues pour les militaires et le personnel de police, laquelle s'explique par un taux de vacance plus élevé que prévu (31,5 % au lieu des 26,5 % inscrits au budget pour les militaires). En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, bien que des fonds aient été réaffectés à la catégorie III (Dépenses opérationnelles) en raison du montant des dépenses prévues, comme indiqué dans le tableau de la section III.A, les dépenses opérationnelles effectives de la Mission (88 646 600 dollars) sont restées dans les limites du montant total approuvé pour la catégorie III (90 172 400 dollars) et les fonds réaffectés n'ont donc pas été nécessaires.

C. Évolution des dépenses mensuelles



33. Les pics de dépenses en août 2014 et en juin 2015 sont liés aux engagements contractés et au remboursement aux pays fournisseurs de contingents des montants dus au titre des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome. En outre, des dépenses ont été engagées en mai et juin 2015 au titre des transports maritimes et fluviaux et de la relève de contingents.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 376,7
Produits divers ou accessoires	569,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(11,3)
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	4 537,5
Total	7 472,5

E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	67 888,3
Total partiel	67 888,3
Soutien logistique autonome	
Contingents	32 203,4
Total partiel	32 203,4
Total	100 091,7

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} mars 2007	1 ^{er} mars 2007
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} mars 2007	1 ^{er} mars 2007
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} juillet 2007	1 ^{er} juillet 2007
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-5,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	5 252,5
Total	5 252,5

^a Représente les terrains et les locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des postes militaires ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	18 232,2	5,6 %

34. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que le nombre moyen de militaires déployés (10 280) a été inférieur aux prévisions (15 000), ce qui s'est traduit par un taux effectif moyen de vacance de 31,5 % au lieu des 26,5 % inscrits au budget. Les besoins opérationnels dans la zone de la mission ont entraîné une modification des effectifs de certains contingents (par exemple le personnel à bord des navires du Groupe d'intervention navale et les unités autonomes de génie multirôle). En outre, le retrait d'une unité du génie infrastructure s'est traduit par une réduction des effectifs qui n'a été que partiellement compensée par les remplacements intervenus vers la fin de l'exercice 2014/15. Enfin, les ressources nécessaires au titre du matériel appartenant aux contingents, du soutien logistique autonome et des rations ont été inférieures aux prévisions, en raison de la mise en œuvre du plan de gestion des réserves. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par le fait que les dépenses ont dépassé les prévisions en raison du déploiement de matériel appartenant aux contingents pour une compagnie d'infanterie mécanisée, de l'augmentation du taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014, ainsi que des dépenses au titre du fret et des frais de déploiement et de rapatriement du matériel majeur.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(160,3)	(0,3 %)

35. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le versement des prestations dues aux 48 membres du personnel recruté sur le plan international qui ont été licenciés à la suite des suppressions de poste recommandées dans l'examen des besoins en personnel civil. Il a été en partie compensé par le fait que le taux moyen de vacance de postes a été plus élevé que prévu (11,2 % contre 8 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(3 243,3)	(7,8 %)

36. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux dépenses relatives à la cessation de service de 20 agents recrutés sur le plan national. En outre, les dépenses de personnel ont été plus élevées que prévu pour les administrateurs et les agents des services généraux, un certain nombre de ces agents étant en poste depuis longtemps et occupant des postes de classe plus élevée. Au cours de l'exercice, le taux moyen de vacance de postes a été de 17,1 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 7 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, contre respectivement 10 % et 5 % inscrits au budget.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(66,8)	(105,0 %)

37. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux services fournis pour l'organisation de sondages d'opinion, à la diffusion de messages publicitaires télévisés aux fins d'information, aux services de consultants spécialistes de l'environnement et aux frais de voyage des consultants en informatique. Il a été en partie compensé par le recours à des animateurs internes et à l'École des cadres du système des Nations Unies chargés d'assurer la formation, ce qui a permis d'éviter de recourir à des consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(119,0)	(13,0 %)

38. Le dépassement de crédits tient essentiellement à l'augmentation du nombre de déplacements en dehors de la zone de la mission au titre des escortes des rapatriements sanitaires, aux déplacements imprévus résultant de l'affectation temporaire de membres du personnel, notamment dans le cadre de l'appui à l'évaluation technique du contrat relatif aux services aériens, et aux séances d'information organisées au Siège de l'Organisation pour les commandants de la Force au début et à la fin de leur mission. Il a été en partie compensé par une réduction du montant demandé pour financer les voyages de formation, compte tenu des efforts faits par la FINUL pour qu'un plus grand nombre de cours soient dispensés en interne par des experts en poste dans la zone de la mission et par des spécialistes des Nations Unies, l'idée étant de ménager un meilleur accès aux possibilités d'apprentissage.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	6 346,4	25,6 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que : a) les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été inférieures aux prévisions parce que le prix du carburant destiné aux groupes électrogènes a été moins élevé que prévu (coût moyen de 0,65 dollar le litre au lieu de 0,87 dollar); b) les dépenses au titre des services d'entretien ont diminué parce que les besoins d'aménagement et d'entretien des espaces verts ont été inférieurs aux prévisions; c) les dépenses au titre de l'achat de ponts et d'installations et d'infrastructure diverses ont été inférieures aux prévisions, de même que les dépenses au titre des fournitures d'entretien, du fait de l'utilisation des stocks existants et d'accords à long terme pour l'approvisionnement régulier en fournitures. Elle a été en partie annulée par un dépassement de crédits au titre des aménagements relatifs à la sécurité, du bitumage des routes, de l'achat de climatiseurs, de l'acquisition de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage pour un camp destiné à héberger le personnel d'un pays fournisseur de contingents, et de la remise en état de l'entrée et du hangar du camp Green Hill pour des raisons de sécurité.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 757,0	24,6 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que le coût moyen des carburants et lubrifiants a été plus faible que prévu (0,65 dollar le litre au lieu de 0,87 dollar), de même que les primes d'assurance mensuelles pour les véhicules (11,70 dollars par véhicule au lieu de 17,50 dollars). Elle a été en partie annulée par un dépassement de crédits imputable à l'achat de pièces de rechange destinées aux véhicules (environ 49 % des véhicules ont dépassé leur durée d'utilité) et au prix d'achat d'un camion de vidange, plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	620,9	10,1 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que les dépenses au titre de l'utilisation de l'hélicoptère MI-8 et du carburant aviation ont été moins élevées que prévu, le nouveau contrat signé pour l'hélicoptère MI-8 prévoyant une réduction du coût des heures de vol. Au cours de l'exercice, le coût moyen du carburant aviation a été inférieur aux prévisions (0,76 dollar le litre contre 0,93 dollar, soit 18 % de moins que le montant inscrit au budget). La sous-utilisation des crédits tient également aux efforts faits par la Force pour optimiser l'utilisation des vols, compte tenu de la charge utile (passagers et fret) et du taux d'utilisation maximal.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(5 839,9)	(17,1 %)

42. Le dépassement des crédits tient essentiellement au règlement de sommes dues au titre de la location et de l'exploitation de navires lors d'exercices antérieurs, et à l'application d'un coefficient délais de déploiement inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Communications	4 590,2	60,9 %

43. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait qu'un montant de 2,4 millions de dollars demandé pour le matériel de réseau fixe et les pièces de rechange et articles consommables qui l'accompagnent, qui concernent les communications et qui étaient par conséquent comptabilisés sous cette rubrique, sert à financer du matériel et des services informatiques, les dépenses correspondantes étant donc comptabilisées à la rubrique Informatique. De même, un montant de 2 millions de dollars demandé au titre de la location de matériel (radars), qui concerne les communications, avait été inscrit à cette rubrique, alors que les dépenses correspondantes sont comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(3 087,0)	(62,6 %)

44. Le dépassement de crédits tient essentiellement au fait qu'un montant de 2,4 millions de dollars demandé pour du matériel de réseau fixe et des pièces de rechange et articles consommables qui l'accompagnent, comme il est expliqué au paragraphe 43 ci-dessus, avait été initialement inscrit à la rubrique Communications alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Informatique. En outre, des dépenses ont été engagées pour l'entretien et la réparation du matériel, les services informatiques et l'acquisition de matériel, compte tenu de la nécessité de renforcer les capacités et la fiabilité de la configuration actuelle.

	<i>Écart</i>	
Santé	525,8	48,6 %

45. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que le nombre de patients hospitalisés a été moins élevé que prévu, les dépenses en fournitures médicales ont été inférieures aux prévisions et certaines fournitures médicales n'ont pas été livrées en raison des retards accumulés par les fournisseurs. Elle a été en partie annulée par les dépenses engagées pour remplacer du matériel médical obsolète dans les hôpitaux.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(3 205,0)	(113,5 %)

46. Le dépassement de crédits tient principalement aux facteurs suivants : a) un montant de 2 millions de dollars demandé au titre de la location de matériel (radars) avait été initialement imputé à la rubrique Communications, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, comme il est expliqué plus haut (par. 43); b) les ressources nécessaires au titre du fret avaient été initialement inscrites aux rubriques Installations et infrastructures, Transports terrestres, Communications et Informatique, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers; c) les ressources nécessaires au titre de l'assurance des véhicules avaient été initialement inscrites à la rubrique Transports terrestres, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Fournitures, services et matériel divers.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

47. En ce qui concerne le financement de la FINUL il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, soit 16 354 400 dollars;

b) Se prononce également sur l'affectation des produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 7 472 500 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs

(2 376 700 dollars), aux produits divers ou accessoires (569 600 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 537 500 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (11 300 dollars).

VI. Récapitulatif de la suite donnée aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/302

(A/69/839/Add.8)

Demande

Suite donnée

En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 décembre 2014, 525 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 22 662 000 dollars depuis la création de la Force. Le Comité consultatif a été informé qu'une demande d'indemnisation était en instance à cette date. **Le Comité compte qu'elle sera traitée rapidement** (par. 11).

S'agissant de la demande d'indemnisation en instance, la Division des services médicaux du Secrétariat a déterminé que l'intéressé avait un problème médical préexistant. Une lettre officielle à cet effet a été adressée à la Mission permanente. Aucune demande de réouverture du dossier n'a été reçue depuis et l'affaire a été classée.